

PRIX DE THESE EN RADIOSCIENCES

Appel à candidature 2019

Le « prix de thèse en radiosciences » récompense annuellement des travaux de doctorat d'excellente qualité, s'inscrivant dans un ou plusieurs des 10 domaines scientifiques (commissions) de l'URSI (l'Union Radio Scientifique Internationale) :

- La métrologie
- Les ondes et champs électromagnétiques
- Les signaux et systèmes
- Les dispositifs électroniques et photoniques
- La compatibilité électromagnétique
- La propagation et la télédétection
- La radioélectricité ionosphérique et la météorologie spatiale
- Les ondes dans les plasmas
- La radioastronomie
- L'électromagnétisme en biologie et en médecine

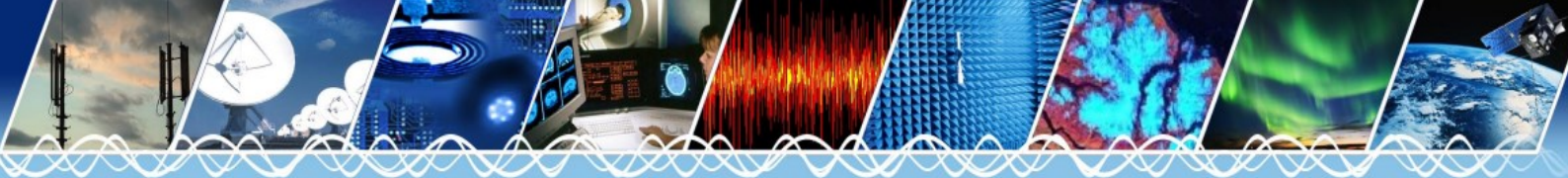
Le prix, de valeur 1500 €, est parrainé conjointement par l'URSI (www.ursi.org) et par son comité français URSI-France (www.ursi-france.org).

Critères de sélection

- Qualité et originalité des travaux, sous l'angle fondamental ou appliqué
- Transdisciplinarité (comprise au sens d'activités relevant de commissions différentes de l'URSI, ou au-delà par exemple mettant en jeu des problématiques de sciences humaines et sociales)
- Qualité pédagogique et rédactionnelle du document

Comité de sélection

Le comité de sélection est constitué de représentants des 10 commissions thématiques d'URSI-France, du secrétaire général et du président. Les dossiers présélectionnés après examen par 2 rapporteurs, sont examinés par le comité lors de la réunion d'attribution. La décision fait l'objet d'un vote à bulletin secret à plusieurs tours.



Eligibilité et recevabilité

Pour être éligibles, les recherches menées dans le cadre de la thèse doivent être en adéquation avec le descriptif des activités scientifiques de l'URSI, voir : <http://www.ursi.org/commissions.php>. Les thèses en cotutelle ou en collaboration internationale sont éligibles, mais l'inscription à une école doctorale et à un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français est obligatoire.

Par ailleurs, l'appel 2019¹ porte sur **les thèses soutenues entre le 01/11/2017 et le 31/10/2018**.

Pour être recevable, le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants² (au format PDF), compilés dans un fichier .zip et envoyés à l'adresse suivante : prix.these@ursi-france.org (ou mis en téléchargement si le fichier dépasse 10 Mo) :

- Manuscrit de thèse
- Curriculum Vitae du candidat
- Rapports des rapporteurs
- Rapport de soutenance
- Résumé de 2 pages (écrit par le candidat), mentionnant en tête de résumé la ou les commissions de l'URSI proche(s) du sujet, ainsi que l'ED et l'établissement diplômant.
- Liste des publications, des communications et des brevets
- Engagement à venir à la remise du prix³, si lauréat

Par ailleurs, il est requis du directeur de thèse un avis circonstancié et détaillé, explicitant en particulier comment la thèse se place au regard de chacun des 3 critères indiqués plus haut. Cet avis (au format PDF) **devra être envoyé par le directeur de thèse**, au plus tard à la date limite de dépôt du dossier, à l'adresse suivante : prix.these@ursi-france.org

Dates clés de l'appel 2019

- Date limite d'envoi du dossier : **30 novembre 2018**
- Réponse aux candidats : **entre le 15 et le 28 février 2019**
- Remise du prix (et présentation de sa thèse par le lauréat) : lors des journées scientifiques annuelles d'URSI-France **les 26-27 mars 2019**

¹ Voir toutes informations actualisées sur www.ursi-france.org

² En français ou en anglais

³ URSI-France pourra, si nécessaire, contribuer aux frais de déplacement dans l'hexagone